

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, le commentaire n° 144 de la quatrième édition de Beauchesne déclare:

La règle veut, dans les deux Chambres du Parlement, que les députés parlent d'abondance et ne donnent pas lecture d'un discours écrit ou préparé d'avance. En effet, «si cette lecture était permise, les députés pourraient lire des discours préparés par d'autres personnes, et la Chambre pourrait accorder son temps à la prise en considération d'opinions émanant de personnes qui ne méritent pas de retenir son attention.»

Monsieur l'Orateur, nous venons d'entendre un tigre en papier!

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député d'Assiniboïa (M. Douglas) invoque le Règlement.

M. Douglas (Assiniboïa): Monsieur l'Orateur, je consultais mes notes de très près. Cependant je mets au défi quiconque s'aviserait de vouloir les lire. Je les ai écrites moi-même. Elles n'ont été rédigées par personne d'autre.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, à plusieurs reprises, j'ai entendu le député d'Assiniboïa (M. Douglas) présenter ce qui, à mon avis, était une appréciation passablement juste des problèmes de l'agriculture. Je ne l'ai jamais vu joindre l'acte à la parole.

Des voix: Bravo!

M. Peters: Si le député se rend compte de ce qui ne va pas, il ne devrait pas, comme il l'a fait ce soir, chercher à blanchir le ministère. Que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) le fasse je ne m'y oppose pas, monsieur l'Orateur. Je me souviens du temps où il était mon collègue, nous étions tous les deux dans l'opposition et l'agriculture était notre domaine à tous les deux. Je l'ai toujours écouté attentivement car il comprenait bon nombre des problèmes de l'agriculture au Canada. Le dilemme dans lequel il se trouve maintenant consiste en ce qu'il reçoit des instructions d'un ministère. Il ne s'arrête pas vraiment aux problèmes de l'agriculture au Canada aujourd'hui. Il cherche plutôt à faire accepter des politiques que le ministère a élaborées et dont il assume la responsabilité.

Le ministre de l'Agriculture pourrait rendre un grand service au Canada s'il dérogeait à la tradition et décidait de soulever à la Chambre un certain nombre de problèmes dont il connaît l'existence. S'il écoutait en toute honnêteté les thèses présentées au sujet de ces problèmes, il pourrait formuler un nouveau programme. Celui qui m'a précédé a déclaré qu'il existe un problème dans le monde

[L'hon. M. Ricard.]

aujourd'hui, notamment dans l'Ouest canadien où on produit plus qu'on ne vend.

On a souvent répété que le problème qui se pose au Canada n'est pas celui de la culture du blé mais de sa vente. Cet état de choses existe depuis les années 20. Je suis persuadé que le ministre et le député d'Assiniboïa le savent. Que fait-on à ce propos? J'entends des discussions au sujet de ces problèmes depuis 10 ou 11 ans. J'ai souvent entendu l'observation stupide de celui qui a parlé avant moi, selon qui si nous ne pouvons pas régler le problème, nous nommerons un contrôleur du transport. Pourquoi ne l'avons-nous pas fait? Chaque fois qu'un problème surgissait au sujet des wagons couverts dans le passé nous nommions un contrôleur du transport et lorsque le problème était réglé, il était remercié. Si le problème a toujours existé, pourquoi diable n'en avons-nous pas un en permanence?

Le problème est mineur, mais je suis certain que le ministre de l'Agriculture et l'ancien député d'Assiniboïa ont beaucoup parlé de wagons couverts. Je suis convaincu qu'on a plus discuté à la Chambre des wagons couverts et de l'inégalité des cultivateurs de l'Ouest à cause de l'incapacité des chemins de fer de fournir les wagons couverts au bon endroit au bon moment que de tout autre sujet. Le député représente une circonscription de l'Ouest. Il dit que si le problème ne peut se résoudre autrement, il consentira à la nomination d'un contrôleur du transport. Quelle sorte de représentation est-ce pour l'Ouest canadien?

Une voix: Rien que du vent!

M. Peters: Il est évident que le député appuiera le gouvernement. Pourquoi? Je ne saurais dire. Je serais curieux de le savoir.

Les problèmes agricoles sont nombreux, monsieur l'Orateur. Nous avons en ce moment un problème d'excédent. Nous avons souvent eu des excédents. J'ai été étonné d'apprendre que l'Irlande a un excédent de produits agricoles. Sauf erreur, elle vend du beurre au Chili pour 11.8 cents la livre. Les problèmes de l'agriculture ne sont pas ceux de l'industrie et d'autres domaines. Ils consistent en une surproduction et l'impossibilité de vendre.

Le ministre de l'Agriculture connaît ces problèmes depuis longtemps. Je suis sûr que le nouveau ministre qui représente la Commission du blé les connaît aussi. Sinon, qu'il s'adresse à son voisin de pupitre lequel, depuis des années, s'occupe de la vente des céréales. Voilà ceux qui font fortune en vendant des céréales. C'est un problème compliqué. De toute évidence, ce ne sera pas facile de vendre du grain à un cours donné sur un